



Concurrence déloyale ou non ?

Par **eba68_old**, le **25/09/2007 à 17:22**

Bonjour,
J'ai ouvert il y a quelques semaines, un site internet qui propose la vente de tee shirt en ligne. j'ai déposé un nom de domaine www.tee-shirt-online.com
Je viens de recevoir un email d'une personne qui me dit que je pratique une concurrence déloyale puisque son site est www.tee-shirts-online.com
Cette personne me menace de poursuite si je ne change pas de nom de domaine.
Effectivement, les deux sites proposent des tee shirt en ligne (pas forcément de la même manière et pas du tout les mêmes tee shirts). De plus visuellement les deux sites ne se ressemblent pas du tout.
Ma question est alors, puis-je être poursuivi pour concurrence déloyale ?
Merci pour votre réponse
Eric